

Image not found or type unknown



Puis je quitter min logement sans effectuer mon préavis

Par **Helo2712**, le **04/06/2021** à **19:38**

Bonjour,

Je suis veuve depuis 2017, le bail de la maison était au nom de mon mari . Nous n'étions pas marié à la signature du bail .

Je veux quitter le logement pour un autre , mais ce dernier est disponible dans 1 mois .

Le bail signé par feu mon mari stipule un préavis de 3 mois .

Quels sont mes recours pour ne pas perdre l'opportunité de ce nouveau logement , sans me retrouver à payer 2 loyers pendant 3 mois .

Merci de vos réponses